



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE

A/C.1/PV.1037
29 octobre 1959

FRANCAIS

Quatorzième session

PREMIERE COMMISSION

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA MILLE TRENTE-SEPTIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New-York,
le jeudi 29 octobre 1959, à 10 h. 30.

Président :

M. MATSCH

(Autriche)

Désarmement général et complet /point 70 de l'ordre du jour/ (suite)

Note : Le compte rendu analytique, qui est le compte rendu officiel de cette séance, sera publié en texte miméographié sous la cote A/C.1/SR.1037. Les délégations pourront y apporter des corrections. Il en sera tenu compte dans la rédaction définitive qui paraîtra en volume imprimé.

59-61554

POINT 70 DE L'ORDRE DU JOUR

DESARMEMENT GENERAL ET COMPLET (A/4218, A/4219; A/C.1/818, A/C.1/820, A/C.1/821)
(suite)

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Avant de poursuivre le débat sur le point intitulé "Désarmement général et complet", je voudrais attirer l'attention des membres de la Commission sur le projet de résolution A/C.1/L.234, présenté par les quatre-vingt-deux nations. Je crois que c'est la première fois dans l'histoire des Nations Unies que tous les membres présentent un projet de résolution. Espérons que cette unanimité est de bon augure pour le succès des délibérations du Comité des Dix.

J'ajoute que, du moment qu'il y a unanimité pour le projet de résolution, les orateurs pourront également se référer à ce texte et expliquer leur vote. Cela nous permettrait d'aller plus vite.

M. DERESSA (Ethiopie) (interprétation de l'anglais) : Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous adresser, même tardivement, au nom de ma délégation et en mon nom propre, mes sincères félicitations pour votre élection à l'unanimité au poste de Président de cette Commission. Ce choix est un hommage justement rendu à vos capacités et à votre expérience, ainsi qu'au pays que vous représentez. Mes félicitations vont également au Vice-Président et au Rapporteur de la Commission.

Bien que la déclaration que je vais faire puisse sembler n'avoir guère de raison d'être étant donné que le projet de résolution soumis à la Commission a été présenté par toutes les délégations, y compris la mienne, je crois nécessaire, pour le compte rendu, d'exposer très brièvement la position de l'Ethiopie touchant le problème vital du désarmement et la procédure à suivre pour le résoudre. Je crois comprendre en effet que les procès-verbaux de nos débats et les points de vues exprimés par les diverses délégations seront transmis à la Commission du désarmement et au Comité des Dix créé pour étudier le problème du désarmement dans son ensemble.

L'Ethiopie, mon pays, étant l'une des nombreuses petites nations qui s'efforcent de développer dans la paix leurs ressources en hommes et en matériel afin d'améliorer le niveau de vie de leurs peuples, déplore la situation mondiale

M. Deressa (Ethiopie)

actuelle et la course aux armements qui en est le résultat. Cette course aux armements, avec toutes ses conséquences terribles, non seulement empêchera ces petits pays de développer en paix leurs ressources afin d'améliorer le niveau de vie de leurs populations, mais encore risque probablement de ramener les peuples des pays développés et civilisés à leur ancien mode de vie primitif, en admettant du moins qu'ils survivent.

C'est donc compte tenu des intérêts particuliers des petits Etats aussi bien que de l'intérêt général du monde dans lequel vivent les nations grandes et petites, **et aussi** pour m'acquitter de mon devoir aux termes de la Charte des Nations Unies, qu'en tant que représentant d'un petit Etat je vais exposer l'opinion de mon pays touchant le point de l'ordre du jour intitulé "Désarmement général et complet".

Il est une autre raison pour laquelle les petits pays insuffisamment développés qui n'ont ni les moyens ni la capacité technique de produire des armes nucléaires et des fusées doivent s'intéresser à la question très technique et très complexe du désarmement. Les grandes Puissances, qui ont développé ces armes de destruction, peuvent être en mesure d'inventer les moyens de se protéger contre elles, ou du moins de diminuer les souffrances qu'elles peuvent causer. Mais les petits pays insuffisamment développés resteront toujours exposés à tous les dangers des armes modernes, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre, tant que l'on n'aura pas mis fin à la course aux armements et qu'on ne sera pas parvenu à un accord sur le désarmement total et complet. Il est donc naturel que les petites nations, dont la sécurité dépend de la solution de la question du désarmement, s'intéressent à ce problème au même titre que les grandes Puissances, et que leurs opinions soient prises en considération, quel que soit l'organe chargé d'étudier la question.

Quatorze ans se sont écoulés depuis la création des Nations Unies. Pendant ces années, l'Organisation a fait un travail louable, surtout dans le domaine

M. Deressa (Ethiopie)

de l'accession à l'indépendance des peuples non autonomes, de l'assistance technique aux pays insuffisamment développés, et en certaines circonstances politiques. Mais dans le domaine du désarmement, notre Organisation n'a pas eu autant de succès. Jusqu'ici, on peut dire qu'elle s'est contentée de jouer le rôle d'un observateur dans les négociations sur le désarmement entre les grandes Puissances, et qu'elle s'est bornée à discuter chaque année les rapports des grandes Puissances et à leur dire de continuer les pourparlers et de régler elles-mêmes leurs divergences de vues.

Une telle méthode de règlement de différends ordinaires, au moyen de négociations directes entre les parties, peut être appliquée - et l'est en général - lorsqu'il s'agit de questions intéressant exclusivement les parties en cause; cependant, dans des circonstances exceptionnelles, comme c'est le cas pour les négociations sur le désarmement, où la situation est telle que des divergences idéologiques, politiques et économiques, aggravées par la crainte et par la suspicion, ont amené les parties opposées à une course aux armements sans précédent dans l'histoire, telle qu'une simple proposition de l'une des parties peut être considérée par l'autre comme un ultimatum et que l'acceptation d'une proposition de l'un peut être interprétée comme une défaite de l'autre, ma délégation doute sérieusement que cette méthode normale de résoudre des différends normaux entre Etats puisse être efficace.

De l'avis de ma délégation, les Nations Unies peuvent et doivent jouer un rôle plus positif et plus constructif afin d'aider les grandes Puissances à négocier l'accord sur le désarmement. Elles peuvent adopter une résolution comportant une déclaration de principe touchant le désarmement, en laissant à une commission le soin de régler les détails et de rédiger les accords. Une telle déclaration de principe sur le désarmement, qui aurait l'appui de l'opinion publique mondiale, ne saurait rester ignorée des grandes Puissances dans leurs négociations et nous amènerait en conséquence à des résultats plus satisfaisants que ceux que nous avons enregistrés jusqu'ici.

M. Deressa (Ethiopie)

En second lieu, les Nations Unies pourraient inviter les grandes puissances à accepter d'inclure, dans la préparation de l'accord à élaborer par la Commission du désarmement, un certain nombre de pays neutres qui ne participent pas à la course aux armements; ces pays, n'ayant par ailleurs contracté aucun engagement, seraient mieux placés pour apprécier la situation d'une manière objective et de sang froid, et pourraient aider à résoudre les divergences entre les camps opposés, non seulement grâce à leurs opinions objectives et impartiales, mais aussi parfois en assumant le rôle de conciliateurs, en leur qualité d'amis des deux parties. Je n'ignore pas que, jusqu'ici, l'examen de points analogues n'a pas été couronné de succès; mais ma délégation a été incitée à présenter cette suggestion par la détente et le climat politique nettement plus favorable qui se dessinent actuellement et qui pourraient être exploités, pour le bien de l'humanité, par les Nations Unies et par les grandes puissances, si vraiment tous les intéressés veulent mettre fin à la course aux armements et assurer le maintien d'une paix durable. Car les grandes puissances semblent n'avoir jamais été plus disposées à conclure un accord sur le désarmement qu'elles ne l'ont laissé voir récemment.

M. Lodge, représentant des Etats-Unis, a énuméré il y a quelques jours, devant notre Commission, un nombre encourageant de points sur lesquels les grandes puissances ont négocié un accord en vue de l'arrêt des essais nucléaires. Nous notons également que, récemment, les grandes puissances ont décidé de créer un organe paritaire de dix puissances, chargé de s'occuper du désarmement; jusqu'à présent, un accord sur ce point s'était avéré impossible. Plus récemment encore, l'Assemblée générale a été saisie, par le Président du Conseil des Ministres de l'Union soviétique, M. Khrouchtchev, d'un plan de désarmement général et complet qui a suscité un intérêt mondial et dont les principes essentiels ne semblent pas rencontrer l'opposition des autres grandes puissances.

A cet égard, le représentant du Royaume-Uni a déclaré devant notre Commission que le plan présenté par son pays et intitulé "Plan du désarmement dans son ensemble", a la même signification et le même objectif que le plan de l'Union soviétique. De même, le représentant des Etats-Unis a donné, devant cette Commission, à la délégation soviétique, l'assurance que son pays tendra tous ses efforts à la réalisation de l'objectif même du plan de l'Union soviétique.

M. Deressa (Ethiopie)

Tout cela semble indiquer que les grandes puissances ont l'intention de réduire autant que possible leurs divergences au sujet du problème du désarmement. Les Nations Unies devraient les y aider par tous les moyens adéquats, afin que cette merveilleuse opportunité ne nous échappe pas et que la tendance actuelle qui se dessine favorablement dans les négociations sur le désarmement puisse conduire à la réalisation des objectifs si nobles qui sont recherchés par tous les peuples du monde.

Pour ce qui est du plan soviétique de désarmement général et complet présenté à l'Assemblée générale par le Chef du Gouvernement soviétique, M. Khrouchtchev, et développé de nouveau devant cette Commission par M. Kouznetsov, ma délégation estime qu'il y a là un plan qui ne doit pas être simplement écarté comme étant utopique ou manquant de réalisme. Certaines délégations ont critiqué le plan soviétique parce qu'il prévoyait un délai de quatre ans au cours duquel le désarmement général et complet devrait être effectué. Mais, bien que ce délai de quatre ans pour arriver à désarmer complètement et à dissoudre toutes les institutions militaires semble décidément trop court, ma délégation considère qu'en principe, il est nécessaire de fixer un délai pour la réalisation du désarmement complet. Lorsque le principe de la fixation de ce délai sera accepté, la détermination exacte de ce délai pourrait faire l'objet d'un accord, soit ici, au sein de l'Assemblée générale et faire partie d'une déclaration, soit au sein de la Commission du désarmement ou du Comité des dix, chargés de l'étude de la question du problème général du désarmement.

Une seconde critique adressée au plan soviétique par quelques délégations est que le désarmement militaire, dans un monde divisé au point de vue idéologique, politique, économique et social, est insuffisant pour résoudre le problème; certains orateurs ont prétendu que, les conflits militaires n'étant que la manifestation extérieure de divergences idéologiques, politiques, économiques et sociales, l'élimination des armements ne peut guère, aussi longtemps que ces divergences existent, aider à supprimer les guerres. Il est difficile pour ma délégation de souscrire à ce point de vue. Tout d'abord, la course aux armements, notamment dans le domaine nucléaire et thermo-nucléaire ainsi que dans celui des engins téléguidés, est devenue par elle-même la question politique presque la plus

M. Deressa (Ethiopie)

importante; elle ajoute aux tensions internationales et risque de conduire le monde à la guerre la plus désastreuse qu'il ait jamais vue. Par conséquent, l'élimination des armements servirait, sans aucun doute, à créer plus de confiance entre les nations et, comme le représentant de l'Australie l'a exposé dans sa récente déclaration, à favoriser les conditions de coexistence pacifique.

En second lieu, prétendre que le désarmement devrait attendre jusqu'à ce que les divergences idéologiques, politiques, économiques et sociales qui existent entre les peuples et les nations aient disparu, attendre jusqu'à ce que les peuples soient arrivés à penser et à agir et réagir de la même manière, revient à dire que nous ne devrions jamais désarmer. Car il y aura toujours des divergences et même des conflits d'intérêts entre les peuples qui vivent dans des régions différentes du monde et sous des systèmes différents au point de vue politique, économique et social. Par conséquent, le problème n'est pas de savoir s'il existe ou non des divergences et des conflits d'intérêts et d'idées, mais plutôt de savoir s'il ne vaudrait pas mieux que les nations détruisent leurs armements, renoncent à la guerre et apprennent à régler leurs différends et conflits d'intérêts par des moyens pacifiques et juridiques.

Un autre plan général et très important en ce qui concerne le désarmement est celui qui a été présenté à l'Assemblée par le Ministre des affaires étrangères du Royaume Uni, M. Selwyn Lloyd, et qui a été exposé avec une grande compétence à notre Commission par le représentant de ce pays, M. Ormsby-Gore. Bien que ce plan britannique poursuive le même objectif que celui du plan soviétique, il en diffère par certains aspects essentiels. Tout d'abord, le plan britannique ne prévoit aucun délai dans lequel un désarmement total devrait être effectué. De l'avis de ma délégation, il semble nécessaire de fixer ce délai; cette fixation favoriserait des négociations rapides et la conclusion d'un accord définitif sur le désarmement. En second lieu, d'après le plan britannique, une première étape semble être consacrée uniquement à recueillir et à étudier des renseignements militaires afin de pouvoir établir les principes fondamentaux de la limitation des armements et des forces armées d'un certain nombre d'Etats Membres. Cette méthode a certainement ses mérites; mais elle a également des désavantages; car, non seulement il faudra beaucoup de temps pour recueillir et étudier ces renseignements

M. Deressa (Ethiopie)

mais encore, cela pourrait être la source de frictions entre les puissances intéressées avant même qu'elles puissent entamer les négociations véritables.

Après ces quelques observations très courtes, je dois reconnaître que le plan britannique est très louable et qu'il devrait être étudié avec beaucoup de soin en même temps que les autres plans soumis par diverses délégations, y compris la délégation de la France.

J'en arrive maintenant à la question la plus controversée, celle du contrôle international du désarmement. Ma délégation a toujours considéré que le contrôle et l'inspection constituent une partie essentielle du désarmement; il se peut même qu'ils doivent continuer à être exercés lorsque le désarmement total sera effectué. il se peut qu'il soit nécessaire de maintenir le contrôle et l'inspection au moins jusqu'à ce que les nations aient appris à régler leurs différends plutôt par des méthodes pacifiques et juridiques que par la force des armes.

M. Deressa (Ethiopie)

Quant à la question de savoir si le contrôle doit primer le désarmement ou si le désarmement doit passer avant le contrôle, elle ne devrait pas se poser puisque le contrôle est partie intégrante et essentielle du désarmement. Contrôle et désarmement doivent former un tout et c'est dans cet ensemble qu'un système de contrôle doit être mis au point selon la nature même du désarmement qui ferait l'objet d'un accord. Ma délégation est heureuse de remarquer que l'Est comme l'Ouest ont commencé à parler la même langue. Leurs représentants ont déclaré catégoriquement que le désarmement, partiel ou total, devait être soumis à un contrôle international.

Un autre point sur lequel j'aimerais dire quelques mots avant de conclure est celui, qu'a soulevé le représentant des Etats-Unis, M. Lodge, de savoir qui ferait régner l'ordre sur terre dans le cas d'un désarmement général et quel genre de lois régirait la conduite du genre humain. A cet égard, le représentant de l'Union soviétique, M. Kouznetsov, a déclaré qu'au cas où les Etats violeraient l'accord de désarmement, de telles violations seraient portées devant l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité selon le cas. Ma délégation estime que dans un monde totalement désarmé, la question de savoir qui réglerait les différends entre Etats et qui donnerait exécution aux décisions intervenues est d'une nature fort sérieuse. Il est évident qu'une structure juridique ayant autorité et des organes d'application de la loi seraient des éléments essentiels de l'ordre nouveau du monde, mais ma délégation ne pense pas qu'il serait nécessaire de créer des organismes nouveaux, car ceux qui existent aux Nations Unies, que l'on pourrait renforcer et adapter à la situation nouvelle, pourraient jouer ce rôle.

Permettez-moi de conclure en disant que si la position de ma délégation concernant le désarmement et la procédure à suivre pour y parvenir est celle que nous avons définie, notre objectif essentiel étant de parvenir au désarmement afin que l'humanité vive en paix, nous ne nous opposerons d'aucune façon à quelque autre procédure qui, de l'avis de la majorité des membres de la Commission, serait susceptible de parvenir aux mêmes buts. C'est dans cet esprit que nous nous sommes associés aux puissances qui ont présenté le projet de résolution et que nous voterons en sa faveur.

M. Ali SASTROAMIDJOJO (Indonésie) (interprétation de l'anglais) : Notre discussion **actuelle** sur le désarmement est vraiment unique. Pour la première fois en effet, les orateurs qui ont pris la parole ont examiné fort sérieusement les conséquences d'un monde désarmé. Alors que, dans le passé, on se préoccupait seulement de mettre un terme à la course aux armements, on pense aujourd'hui aux problèmes que pourraient poser les relations entre nations le jour où la sécurité ne serait plus fondée sur la force militaire. Cette évolution nouvelle, cette évocation des problèmes de l'avenir, présage-t-elle un progrès ou est-elle un élément de confusion?

Il peut en vérité sembler étrange d'éprouver quelque anxiété à propos de la condition humaine dans un monde désarmé alors que nous sommes toujours plongés dans une course aux armements qui menace la survie même de l'humanité. Craindrait-on la branche d'olivier à l'heure même où les nations brandissent l'arme nucléaire qui recèle une puissance de totale destruction? Peut-être ces craintes nouvelles à propos de l'avenir ne sont-elles autre chose que l'indice d'une nouvelle espérance dans le présent. Elles constituent un signe de progrès en ce sens que les questions épineuses touchant à la conduite internationale et à l'ordre mondial sur une terre désarmée ne se poseraient pas, sinon d'une façon purement académique, si une perspective véritable de désarmement général et complet ne s'offrait aujourd'hui à nous.

A cet égard, puis-je rappeler que l'an dernier déjà, dans la déclaration que j'ai faite devant cette Commission, je demandais que l'élan imprimé à la course aux armements soit renversé et dirigé vers le désarmement. J'ai poursuivi en déclarant :

"Ce qui est essentiel dans ces conditions, c'est de faire le premier pas, de commencer à renverser la tendance qui consiste à rechercher la sécurité en préparant la guerre. Nous avons l'occasion de faire maintenant ce premier pas". (A/C.1/PV.957, page 16)

Douze mois se sont écoulés et nous en sommes au même carrefour que l'an dernier, nous n'avons pas encore atteint le stade des réalisations pratiques. C'est néanmoins une réalité à laquelle nous devons faire face. Bien que la première étape vers le désarmement ne soit pas encore accomplie, bien que les arsenaux ne se soient pas vidés, mais aient au contraire reçu des armes **plus**

puissantes et plus coûteuses de destruction massive, le délai qui s'est écoulé depuis la fin de la treizième session de l'Assemblée générale a été utilisé avec profit. Des contacts meilleurs et nouveaux se sont établis entre les grandes puissances, des accords ont été conclus, des concessions mutuelles ont été faites et c'est ainsi que le climat de l'an dernier, déjà favorable, s'est encore amélioré. Les optimistes, ceux qui persistent à espérer, ne sont plus aujourd'hui dans la minorité. C'est ainsi que nous travaillons dans un climat d'espérance et que le moment est venu d'éliminer les vestiges regrettables qui marquent encore les relations internationales.

Permettez-moi d'énumérer à ce stade du débat les divers facteurs qui, selon nous, ont contribué à cet heureux état de choses et continuent de favoriser cette évolution. En premier lieu, je citerai les accords auxquels sont parvenues les trois grandes puissances qui ont participé à la Conférence de Genève sur la cessation des expériences nucléaires. Bien des problèmes épineux et controversés du passé ont été réglés de manière satisfaisante. Comme l'a dit le représentant des Etats-Unis, M. Lodge, à cette Commission, un progrès considérable a été réalisé vers la rédaction d'un traité visant à mettre fin aux expériences nucléaires sous contrôle international. La délégation de l'Indonésie se réjouit grandement de ces accords puisqu'elle est constamment intervenue de manière active pour que de telles expériences soient interdites. Nous sommes heureux que les puissances intéressées s'orientent vers une solution prochaine et durable de ce problème.

En second lieu, un accord est intervenu en vue de la création d'un Comité du désarmement composé de dix nations, ainsi que l'ont annoncé les quatre grandes puissances dans leur communiqué du 7 septembre dernier. Après une impasse de deux ans, c'est certainement là une évolution favorable des négociations sur le désarmement.

En troisième lieu, dès la première semaine de la session actuelle de l'Assemblée générale, le Premier Ministre Khrouchtchev a présenté aux Nations Unies des propositions de désarmement général et complet. Le fait même que le Président du Conseil des ministres de l'Union soviétique ait choisi la tribune des Nations Unies pour préconiser un désarmement général est, à nos yeux, un facteur significatif riche de promesses. Nous nous souvenons que les propositions présentées

par le président Eisenhower dans sa première intervention devant les Nations Unies, en décembre 1953, sont passées dans les faits par l'établissement de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Nous ne pouvons qu'espérer que les idées énoncées par le Premier Ministre de l'Union soviétique seront mises en application avec le même enthousiasme et la même détermination, et remporteront ainsi un même succès.

En quatrième lieu, viennent les accords résultant de contacts personnels et des récents échanges de vues entre le Président des Etats-Unis et le Chef de l'Union soviétique. Il n'est pas inutile qu'à cet égard je rappelle les termes du communiqué commun du 27 septembre 1959 :

"Le Président du Conseil des ministres de l'Union des républiques socialistes soviétiques et le Président des Etats-Unis reconnaissent que la question du désarmement général est la plus importante dans le monde d'aujourd'hui. Les deux gouvernements n'épargneront aucun effort pour aboutir à une solution constructive de ce problème".

Rappelons également que les deux hommes d'Etat ont convenu "que toutes les questions internationales en suspens devaient être réglées non par l'emploi de la force, mais par des moyens pacifiques faisant l'objet de négociations".

Dans le même ordre d'idées, permettez-moi de mentionner encore l'engagement pris par les douze puissances intéressées, y compris les grandes puissances, de veiller à ce que l'Antarctique demeure région démilitarisée.

En cinquième lieu, il y a la tendance propice aux concessions mutuelles. L'Union soviétique, par exemple, s'est considérablement rapprochée du point de vue occidental dans la suite de mesures proposées à chaque étape du désarmement. D'autre part, les Etats-Unis ont indiqué qu'ils étaient prêts à discuter, comme le désire l'Union soviétique, les aspects tant politiques que techniques de la réduction du danger d'attaques par surprise. Cette tendance conciliante a caractérisé aussi la conférence sur les essais nucléaires, qui a vu, selon les paroles de M. David Ormsby-Gore, les deux parties faire de réelles concessions dont il ne faut pas sous-estimer l'importance.

Enfin, il y a les accords, de procédure et de principe, atteints au cours du présent débat.

Sur le plan de la procédure, il semble qu'on s'accorde unanimement pour estimer que le nouveau Comité des dix puissances devrait être chargé d'examiner en détail les propositions de l'Union soviétique, celles du Royaume-Uni et toutes autres susceptibles d'être soumises.

Sur le principe, chaque orateur, dans cette Commission, a reconnu, comme objectif, la nécessité de réaliser un désarmement général et complet, sous contrôle international. En même temps, chacun est désireux de rejeter le concept du "tout ou rien" et de procéder à des mesures limitées de désarmement, propres à atténuer la tension internationale.

Mais plus importantes peut-être par leurs répercussions sont les assurances renouvelées devant cette Commission quant à la question du contrôle : non seulement le désarmement général et complet doit s'accompagner d'un contrôle efficace et global, mais chaque mesure de désarmement doit être mise en oeuvre sous un contrôle approprié.

Dans son premier discours devant la Commission, M. Kouznetsov a dit que le programme soviétique de désarmement général et complet prévoyait trois étapes, que l'ampleur du contrôle devrait correspondre à ces étapes, que les fonctions et attributions de l'organe international de contrôle devraient correspondre à la nature des mesures de désarmement en cours d'application.

De l'avis de la délégation indonésienne, ces paroles font écho au principe énoncé par M. Ormsby-Gore, qui a indiqué que le progrès, à chaque étape du désarmement, devrait être subordonné à un contrôle international efficace;

elles font écho également au principe énoncé par M. Lodge, qui a dit que, dans tout programme de désarmement, que ce désarmement soit de cent pour cent ou de un pour cent seulement, l'inspection et le contrôle appropriés doivent être intégrés au système, de façon que l'une et l'autre parties réduisent leurs armements en pleine connaissance de ce que fait l'autre partie, à chaque étape du processus.

Il est exact qu'en dehors de ces assurances, les détails du contrôle restent à élaborer et à convenir. Mais ceci est vrai également des propositions relatives au désarmement. En d'autres termes, si les détails restent à étudier, nous devons avoir foi autant dans les assurances données de part et d'autre sur la question du contrôle que dans les assurances données en faveur du désarmement. Dans chaque cas, nous escomptons que les détails seront élaborés au cours des négociations à venir de telle façon que les principes communs puissent être traduits en accords tangibles.

J'ai signalé les nombreux points importants sur lesquels l'Est et l'Ouest paraissent converger. Je comprends, certes, que des accords de principe aux accords concernant des mesures réelles du désarmement, le chemin sera ardu. Sans doute des divergences devront-elles être débattues. Je n'ignore pas non plus la tendance à mettre l'accent sur l'aspect pessimiste aussi bien que sur l'aspect optimiste, de façon à ne pas bercer les peuples de faux espoirs, mais à les préparer à des déceptions éventuelles.

Je me permets de souligner qu'à vouloir préparer les peuples à des déceptions, on risque de créer, à l'égard du désarmement, une attitude de résignation. Je suggère, au contraire, que les Nations Unies mettent tout en oeuvre pour faire ressortir les importantes zones d'accord. Il importe que les Nations Unies communiquent aux peuples l'espoir inébranlable que les négociations sur le désarmement ne peuvent échouer.

À la lumière de ces considérations, je parlerai des craintes que j'ai évoquées au début de ma déclaration. On a demandé ce qu'il adviendrait de la sécurité et du maintien de la liberté dans un monde dépossédé des instruments de guerre. Encore qu'elle ne partage pas cet émoi, la délégation de l'Indonésie peut le comprendre. Comme je l'ai dit lors de la discussion générale, le 30 septembre dernier, les propositions soviétiques de désarmement général et

M. Ali Sastroamidjojo (Indonésie)

complet sont révolutionnaires par leur portée. C'est leur caractère révolutionnaire, je présume, qui suscite des craintes et des hésitations. Rien de surprenant à cela.

On peut rappeler, dans cet ordre de choses, qu'il n'y a pas si longtemps l'idée d'éliminer le paupérisme était une idée révolutionnaire, qui faisait naître dans l'esprit des hommes de sérieux doutes. De nombreux hommes d'esprit pondéré se demandaient ce qui se produirait lorsque les masses bénéficieraient de loisirs, de l'instruction et de salaires honorables. Quel usage en feraient-elles? Qu'advierait-il de l'ordre traditionnel et de la moralité quand les gens ne peindraient plus de l'aube au crépuscule? De telles pensées ont presque entièrement disparu, en conséquence de l'instruction, des pratiques établies, de l'utilisation adéquate de nouvelles méthodes techniques. Tous les hommes de bonne volonté reconnaissent les avantages énormes suscités par l'élévation des niveaux de vie et la suppression du paupérisme.

Aujourd'hui, l'autre idée révolutionnaire est celle du désarmement général et complet. Ne pouvons-nous pas également apprendre à ne plus nous en remettre à la force des armes, à voir uniquement les bienfaits d'une vie caractérisée par la confiance et la bonne volonté réciproques? Ne vaut-il pas mieux, n'est-il pas plus sain de risquer de vivre totalement désarmés plutôt que de continuer d'accepter le risque des armements systématiques, dans la crainte et la méfiance réciproques?

On a indiqué que ce qui empêchait réellement de progresser dans cette voie n'était pas l'existence même des armements, car leur suppression n'aurait pas pour effet d'éliminer les intentions agressives ou l'inégalité dans les relations entre Etats. Nul ne peut nier l'inégalité dans les relations entre nations aussi bien qu'entre les hommes. J'ajouterai qu'il n'est pas besoin, pour autant, d'éliminer cet état d'inégalité. Mais ce qui est nécessaire, c'est de se départir de l'habitude de penser en vieux termes d'équilibre de puissance, de créer plutôt des conditions dans lesquelles puisse s'exercer le libre jeu des forces, sans menacer le bien-être d'aucune nation. Telle est la base pacifique qui régit le fonctionnement des Nations Unies, composées de grandes et de petites nations.

Que dire des intentions agressives? La simple suppression des armes modernes ne les fera pas disparaître, mais elle constitue la première mesure indispensable. De toute évidence, il ne peut y avoir de pacification des esprits aussi longtemps que demeure la politique affichée et pratiquée des nations de s'en remettre, pour assurer leur sécurité, à la force des armes.

En d'autres termes, pour éliminer la maladie de la guerre, dont l'humanité a tant souffert, les nations doivent commencer par se dépouiller des moyens de faire la guerre. De cet acte initial découleront des mesures propres à modifier et contrôler l'esprit agressif de l'homme.

M. Ali Sastroamidjojo (Indonésie)

Premièrement, des accords sur le désarmement élimineraient le terrible fardeau de crainte et de méfiance qui pèse maintenant sur l'humanité et le remplacerait par la confiance.

Deuxièmement, le renforcement de la confiance et de la coopération mutuelle, à son tour, ferait disparaître les causes de la tension internationale qui divisent à présent les Etats.

Troisièmement, des accords sur le désarmement feraient réaliser des économies considérables qui pourraient être consacrées au développement du bien-être et de la prospérité de toutes les régions du monde.

Quatrièmement, l'énergie de l'homme pourrait être consacrée exclusivement à des travaux constructifs et créateurs et l'homme lui-même serait encouragé à travailler à des fins généreuses et coopératives.

Sans aucun doute, ces conditions et ces influences - pacifiques mais stimulantes et compétitives - ne sauraient laisser indifférents les coeurs et les esprits des hommes. En outre, on peut escompter que les divergences de vues entre les nations, qu'elles soient d'ordre idéologique, politique ou économique, ne manqueront pas d'être résolues d'une toute autre manière lorsque les Etats auront désarmé et que leurs peuples seront animés par des sentiments de bonne volonté mutuelle et de sympathie plutôt que par la suspicion et l'hostilité. En bref, les craintes d'aujourd'hui ne devraient pas réapparaître dans le monde de demain.

Ce qui entraverait surtout le progrès vers le désarmement serait la résurrection des problèmes du passé. C'est pourquoi nous regrettons la suggestion a été faite, au cours de nos débats, concernant la prétendue hiérarchie relative des opérations de désarmement.

Comme on le sait, la délégation indonésienne a toujours préconisé l'interdiction de la production, de l'expérimentation et de l'utilisation des armes nucléaires et thermonucléaires. Nous croyons qu'il est de notre devoir de rechercher par tous les moyens l'interdiction totale de ces armes de destruction massive, aussi rapidement que possible. Au premier rang de ces moyens, figure l'élimination des controverses qui entravent tout progrès vers le désarmement.

M. Ali Sastroamidjojo (Indonésie)

Pendant de nombreuses années, l'importance relative de l'interdiction des armes nucléaires par rapport à la réduction des armements et des forces de type classique a été un sujet très controversé. Il semble maintenant qu'il soit en voie d'être réglé. Ce que le représentant du Royaume-Uni a appelé "un changement considérable" a conduit l'Union soviétique à modifier sa position pour se rapprocher d'un désarmement équilibré tel que l'Ouest le préconisait.

Etant donné cette évolution - qui est la bienvenue - il est regrettable qu'une proposition ait été présentée aux fins de reposer le problème tout entier en faisant revenir l'Est et l'Ouest sur leurs positions initiales après qu'ils se soient mis d'accord sur un dénominateur commun. En fait, telle est la portée de la proposition.

Nous ne comprenons pas la logique des arguments avancés en faveur d'une priorité pour les armes nucléaires, surtout qu'ils ne sont pas fondés sur des considérations purement humanitaires. Le représentant de la France a proposé que la priorité soit donnée à la destruction des véhicules de matériel nucléaire parce que le progrès des engins nucléaires a réduit l'importance des armes de type classique et du nombre des forces armées. Mais accepter cette priorité, ne serait-ce pas simplement restaurer l'importance des armes et des forces de type classique? Ne serait-ce pas encore changer la technique de la guerre? N'y a-t-il pas une négation et une incompatibilité dans cette hiérarchie avec l'idée d'un désarmement équilibré?

Cette proposition comporte un autre aspect défavorable. Si la hiérarchie des opérations de désarmement doit être modifiée annuellement pour tenir compte des changements intervenus dans la technique de la guerre, nous ne voyons pas comment un programme de désarmement pourra être mis en oeuvre par étapes en quatre ans, six ans ou même dix ou vingt ans.

En ce qui concerne le délai-limite proposé par l'Union soviétique pour un désarmement général et complet, je crois qu'il serait préférable de ne pas fixer une date rigide pour la fin du désarmement, en reconnaissant toutefois que celui-ci doit être exécuté dans le temps le plus bref possible et sur une base continue d'étape par étape.

M. Ali Sastroamidjojo (Indonésie)

La continuité des progrès du désarmement est nécessaire pour assurer la confiance et la détente dans les relations internationales. On se rapprocherait également du but en utilisant les économies réalisées sur le désarmement pour favoriser le progrès des pays les moins développés. Nombre de délégations ont déjà exposé longuement leurs vues à cet égard. Par conséquent, je me bornerai à souligner qu'une atmosphère internationale meilleure serait créée si, à chaque étape du désarmement, les programmes de développement économique et social de tous les pays étaient élargis.

Avant de conclure, qu'il me soit permis de dire que ma délégation se réjouit de l'accord réalisé par les puissances occidentales et l'Union soviétique sur le texte d'un projet de résolution dont nous sommes l'un des coauteurs - ce dont nous nous félicitons. Je n'ai nullement l'intention d'examiner ce projet de résolution en détail. Je tiens simplement à noter avec satisfaction qu'il prévoit le renvoi des diverses propositions sur le désarmement et les procès-verbaux de la Première Commission à la Commission du désarmement des Nations Unies, de même qu'au Comité des dix, pour un examen attentif. Cette procédure réaffirme la responsabilité ultime des Nations Unies dans le domaine du désarmement. Nous espérons qu'elle constituera un pas important vers le renforcement de la Commission du désarmement des Nations Unies.

Je voudrais conclure mon intervention en citant une pensée de Bertrand Russell, pensée qui nous guide dans notre attitude à l'égard du problème du désarmement. Je pense qu'il en est de même pour chaque Etat Membre :

"Ce qu'il faut au monde, c'est remplacer la peur par l'espoir et se rendre compte de la vie merveilleuse qu'aurait l'humanité si elle consentait à tirer le profit maximum de toutes ses possibilités."

M. KISSELEV (République socialiste soviétique de Biélorussie) (interprétation du russe) : Intervenant pour la première fois dans cette discussion, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection, à l'unanimité, à la présidence de la Première Commission. Je suis convaincu que vos activités à ce poste et votre expérience contribueront au succès de nos travaux.

M. Kisselev (RSS de Biélorussie)

J'aimerais également féliciter M. Velazquez et M. Pekini à l'occasion de leur élection aux postes respectifs de vice-président et de rapporteur de la Première Commission.

Avant d'exposer les vues de la délégation biélorusse sur la question du désarmement, je tiens à faire part de l'appui total que nous accordons au projet de résolution déposé hier par l'Union soviétique et par les Etats-Unis, et dont la République socialiste soviétique de Biélorussie est l'un des coauteurs.

La Première Commission continue d'examiner la question du désarmement général et complet, dont la solution serait une contribution décisive au règlement des problèmes vitaux qui inquiètent l'ensemble de l'humanité.

L'Organisation des Nations Unies reçoit tous les jours des milliers de télégrammes et de lettres d'organisations syndicales, d'organisations publiques, d'institutions scientifiques, de conférences internationales, d'hommes de la rue aussi, qui demandent que l'on mette fin à la course aux armements, que l'on interdise les armes nucléaires et thermonucléaires, ainsi que toutes les armes de destruction massive, que l'on élimine la menace d'une nouvelle guerre.

L'attention de tous les peuples de la terre est concentrée sur le problème du désarmement. Ils attendent de nous la prise de mesures concrètes afin de résoudre aussitôt que possible ce problème angoissant.

M. Kisselev (RSS de Biélorussie)

Dans sa déclaration historique devant l'Assemblée générale, le Chef du Gouvernement soviétique, M. Khrouchtchev, a présenté, au nom de l'Union soviétique, une proposition portant sur le désarmement général et complet. Nous estimons que notre devoir, en tant que membres de la Première Commission, est d'examiner cette proposition de manière attentive afin de rapprocher les positions des Etats, contribuant ainsi à la conclusion d'un accord sur la question du désarmement, car nous portons une lourde responsabilité dans la solution de ce problème fondamental de l'heure.

Les représentants de l'Union soviétique et d'autres pays qui ont pris la parole avant moi ont exposé dans les détails l'historique des discussions de la question du désarmement, ainsi que le contenu de la Déclaration soviétique sur le désarmement général et complet. Pour ma part, je soulignerai simplement que l'essence des propositions soviétiques est qu'en quatre ans tous les Etats devraient réaliser par étapes un désarmement général et complet et ne disposeraient plus à l'avenir des moyens de déclencher une guerre. Cette proposition serait l'exclusion de la guerre de la vie de la société. C'est précisément ce que l'humanité a recherché pendant de longs siècles.

Le peuple biélorusse a accueilli avec une grande satisfaction les propositions soviétiques et il appuie chaleureusement la Déclaration du Gouvernement soviétique sur le désarmement général et complet. Je pense qu'il n'est pas exagéré de dire que les peuples de tous les pays brûlent du désir de mettre une fois pour toutes fin à la course aux armements, étant donné le lourd fardeau qu'elle représente pour les travailleurs; ils veulent que la confiance et une collaboration pacifique s'instituent entre tous les Etats, que la guerre soit éliminée à jamais de la société humaine.

Ainsi qu'on le sait, les propositions de l'Union soviétique de désarmement général et complet ont remporté un vaste appui dans le monde. Certes, quelques milieux, qui s'efforcent de ne pas admettre la détente internationale, ne se sont pas réjouis de ces propositions; ils cherchent à en diminuer l'importance pratique. Ils ont commencé par dire bien haut que les propositions soviétiques sont de la propagande, une manoeuvre politique et psychologique destinée à endormir la vigilance de l'Ouest. Ils prétendent que ce sont là des propositions utopiques qui tournent le problème du contrôle effectif. De telles affirmations ne sont pas nouvelles; elles sont dictées par les intérêts de ceux qui tirent un profit de la course aux armements.

M. Kisselev (RSS de Biélorussie)

Plus de trente délégués ont déjà participé à la discussion. J'ai écouté avec attention toutes ces déclarations. Je constate avec satisfaction que la majorité des orateurs ont accepté quant au fond l'exposé du problème du désarmement qui figure dans la déclaration du chef du Gouvernement soviétique, M. Khrouchtchev. Ils ont, sous une forme ou sous une autre, appuyé cette notion d'un désarmement général et complet. Dans de nombreuses déclarations, l'idée a été soulignée que, grâce aux propositions soviétiques, une voie constructive et réaliste est ouverte pour réaliser le désarmement, que l'humanité débarrassée une fois pour toutes du fardeau des armements pourrait avancer à pas de géant sur la voie du développement économique et culturel.

Dans la déclaration qu'il a faite devant l'Assemblée générale des Nations Unies, le Chef du Gouvernement soviétique, M. Khrouchtchev, a souligné ce qui suit :

"Dans les affaires internationales, les problèmes litigieux peuvent être résolus si les Etats portent leur attention, non pas sur ce qui les divise actuellement, mais sur ce qui peut les rapprocher. ... Si ... on pousse au premier plan les divergences d'ordre social, il est évident que tous nos efforts en vue du maintien de la paix sont voués à l'échec." (A/PV.799, page 6)

Il est bon de constater que de nombreux orateurs qui ont pris la parole avant moi ont été guidés par cet argument fort sage. On a senti dans leurs déclarations leur désir véritable d'établir la compréhension entre tous les Etats du monde.

Qu'il me soit permis à cet égard de citer certains passages de la déclaration qui a été faite ici, le 19 octobre, par le représentant du Royaume-Uni, M. Ormsby-Gore. Il a déclaré :

"Mon gouvernement a certainement pris un très grand intérêt à l'étude des opinions exprimées par le Premier Ministre de l'Union soviétique, M. Khrouchtchev, sur le même sujet dans le discours qu'il a prononcé devant l'Assemblée ... Nous avons noté avec plaisir que les propositions de l'Union soviétique contiennent des éléments qui montrent que, sur des points importants, nos positions se sont rapprochées." (A/C.1/PV.1029, page 17)

M. Kisselev (RSS de Biélorussie)

Le représentant de la France, M. Moch, a déclaré ce qui suit le 22 octobre :

"La France sera représentée à cette réunion [Les négociations de Genève]. Elle y apportera son amour de la paix, sa volonté de la consolider par un désarmement aussi étendu que possible. ... nous avons la volonté de mettre fin à des débats académiques et d'aboutir à des résultats concrets. ... il est possible de concevoir un plan dans lequel se fonderont des conceptions hier opposées." (A/C.1/PV.1030, pages 33/35 et 42)

M. Krag, Ministre des affaires étrangères du Danemark, a souligné devant l'Assemblée générale siégeant en séance plénière qu'à son avis "rien dans le plan de M. Khrouchtchev ne semble de nature à interdire d'envisager la même méthode réaliste" [d'aborder le problème du désarmement] (A/PV.809, page 7/10).

La délégation biélorusse veut espérer que les représentants qui siégeront au Comité des dix confirmeront dans les faits leur désir de parvenir à un accord lorsque commenceront les négociations prévues au sein de ce Comité. Nous sommes convaincus que ces négociations seront suivies avec une grande attention par tous les peuples de la terre sans exception.

A cet égard, la délégation de la République socialiste de Biélorussie voudrait attirer tout particulièrement l'attention sur le rôle positif qui pourrait être joué dans la solution du problème du désarmement par les petits pays, étant donné que, ainsi que l'ont déclaré fort justement les représentants du Cambodge, du Libéria, de l'Afghanistan et d'autres pays, il ne fait aucun doute que ces petits pays sont intéressés au désarmement dans une mesure non moindre que les grandes puissances. Il est évident que ce n'est que lorsqu'il sera mis fin à la guerre froide et aux dépenses qu'elle entraîne que les petites puissances seront en mesure - et à très brève échéance - d'améliorer de façon significative le niveau de vie de leurs peuples et d'assurer le développement d'ensemble de leurs économies.

Il ne fait absolument aucun doute que les petits pays, dans leur désir de trouver une solution véritable au problème du désarmement, peuvent et doivent exercer une influence bienfaisante sur la marche des négociations du Comité des dix. Cet appui donné à l'idée du désarmement par les petites puissances peut être particulièrement important étant donné qu'à notre avis certains Etats n'ont pas encore abandonné complètement des notions anciennes qui ont été démenties par le cours des événements. A cet égard, j'aimerais m'arrêter brièvement sur la

M. Kisselev (RSS de Biélorussie)

déclaration qui a été faite le 14 octobre par le représentant des Etats-Unis, M. Lodge, et qui contient l'exposé de la position du Gouvernement américain sur la question du désarmement. Tout en constatant le ton modéré du représentant des Etats-Unis, il est cependant indispensable de dire que M. Lodge s'est efforcé de justifier - je dirai même : d'embellir - la position américaine dans la question du désarmement et, en même temps, de présenter cette question de façon telle que l'absence de progrès dans la solution du problème du désarmement pourrait être expliquée, selon lui, par le peu de conciliation manifestée par l'Union soviétique. Le représentant des Etats-Unis continue de considérer la question du contrôle et de l'inspection comme le problème dominant qui doit être réglé en tant que mesure précédant le désarmement général et complet.

M. Kisselev (RSS de Biélorussie)

Point n'est besoin de dire ici toute l'importance que revêt la question du contrôle et de l'inspection. L'Union soviétique a d'ailleurs toujours accordé à ce problème un sérieux intérêt, et elle estime que le désarmement doit être accompagné d'un organisme de contrôle international efficace. Il n'est pas possible, cependant, de parler de contrôle lorsque l'objet à contrôler est inexistant. Ce que nous propose le représentant des Etats-Unis à cet égard ne pourrait, en définitive, qu'entraîner des discussions sans fin sur les détails du contrôle - des discussions comme il y en a eu depuis deux ans - pendant que la course aux armements se poursuivrait au même rythme, sinon à un rythme accéléré, et que la menace d'une guerre nucléaire continuerait de pendre au-dessus du monde comme l'épée de Damoclès.

Certains estiment que les propositions de l'Union soviétique, si elles envisagent un désarmement général et complet, ne prévoient qu'un contrôle partiel. Ce jugement est absolument injustifié. Nous reconnaissons, avec M. Lodge, qu'il n'est pas possible de procéder à un désarmement à 100 pour 100 avec un contrôle à 10 pour 100 seulement. C'est précisément parce que nous sommes de cet avis que nous croyons à la nécessité d'établir le contrôle par étapes, chaque étape du désarmement devant correspondre à des mesures de contrôle permettant d'assurer une surveillance efficace de l'exécution des obligations correspondant au traité.

Que faut-il entendre par là? Il faut entendre que l'Union soviétique ne nous propose pas un désarmement sans contrôle, mais qu'elle nous propose un désarmement par étapes assorti d'un contrôle par étapes. Ce contrôle sera effectué par un organisme international de contrôle comprenant tous les Etats, qui pourra recourir aux méthodes les plus diverses pour accomplir sa tâche, comme par exemple l'inspection aérienne et la photo aérienne. Nous ne saurions nous déclarer d'accord avec le représentant des Pays-Bas, M. Schurmann, lorsqu'il prétend que les propositions soviétiques ne sont pas claires quant aux deux premières étapes du désarmement et qu'un contrôle véritable n'interviendrait qu'à la fin du processus du désarmement. L'Union soviétique a toujours été et continue d'être en faveur d'un contrôle international strict portant sur l'exécution réelle du programme de désarmement. Dans les propositions soviétiques, les mesures de contrôle sur la tranche de désarmement prévue sont en étroite liaison avec la mise en oeuvre de cette tranche de désarmement général et complet. Le contrôle et l'exécution doivent être fonction du désarmement par étapes.

M. Kisselev (RSS de Biélorussie)

Par conséquent, si nous sommes en faveur d'un désarmement véritable avec contrôle, nous sommes contre un contrôle sans désarmement. Le représentant des Pays-Bas, je pense, reconnaîtra avec nous que la question de la création de l'organe de contrôle international qui devra surveiller la mise en application des mesures de désarmement doit être examinée à la lumière des décisions qui seront prises par le Comité des dix quant à un plan de désarmement par étapes. Nous ne pouvons admettre que l'on discrédite l'idée même du contrôle international en prétendant s'engager dans une discussion - qui pourrait durer dix ans - sur la question du contrôle pendant que la course aux armements se poursuit et que s'accumulent les stocks d'armes nucléaires et thermonucléaires.

Indépendamment des propositions soviétiques que nous discutons à l'heure actuelle, nous avons pu prendre connaissance du plan présenté ici par le Ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni, M. Selwyn Lloyd, ainsi que des observations et des souhaits contenus dans les déclarations d'autres orateurs qui ont pris part au débat. La délégation de la Biélorussie estime que le plan britannique contient toute une série d'idées intéressantes et qu'il pourra être discuté utilement, avec les autres propositions, par le Comité des dix. Je voudrais cependant relever ici, dès maintenant, certains aspects de ce plan.

Tout d'abord, nous constatons que le plan britannique ne tient pas compte du facteur temps. A la différence du plan soviétique, il ne précise aucun délai pour le désarmement. A cet égard, nous accordons notre préférence au plan soviétique qui prévoit, dès la première étape, une réduction des armements et du matériel dont disposent les forces armées des Etats, de manière que la quantité d'armes restantes corresponde au niveau auquel on aura décidé de ramener les forces armées. Ensuite, nous estimons que le plan britannique présente un inconvénient - et, en cela, il diffère encore des propositions soviétiques - en ce qu'il ne contient pas de dispositions relatives à la liquidation des bases étrangères sur le territoire d'autres Etats. Il est clair que, sans la liquidation de ces bases, il ne saurait être question de désarmement.

D'autre part, nous estimons qu'il est bon de prévoir non seulement l'interdiction de la production et de l'utilisation des armes nucléaires, chimiques, biologiques et autres armes de destruction massive, mais aussi la liquidation

M. Kisselev (RSS de Biélorussie)

des stocks existants de ces armes, assortie d'un sévère contrôle. Pour parvenir à un désarmement véritable, on ne saurait accepter que des stocks continuent d'exister, sous quelque forme que ce soit. De même, nous sommes convaincus que l'on ne saurait parler de désarmement complet sans la suppression des états-majors, des institutions militaires et du service militaire lui-même. Malheureusement, le plan britannique passe toutes ces questions sous silence. Nous admettons cependant, avec M. Ormsby-Gore, représentant du Royaume-Uni, que ce serait une erreur que d'adopter dès maintenant des positions rigides sans accorder suffisamment de temps à l'examen détaillé de toutes les propositions en présence. Il faut du temps, en effet, pour comparer ces propositions et mettre au point des formules et des décisions concertées.

Nous ne sommes pas d'accord, par contre, avec ceux qui cherchent à dissimuler la brûlante nécessité de résoudre le plus tôt possible le problème du désarmement. Je me permettrai, à cet égard, de dire que je ne suis pas d'accord avec M. Moch, représentant de la France, lorsqu'il affirme qu'il ne faut pas trop se hâter en matière de désarmement, que l'humanité ressemble à un satellite qui a encore un long chemin à parcourir, et que "qui veut voyager loin ménage sa monture". Certes, l'humanité doit ménager sa monture, mais par "monture", nous entendons parler, nous, des richesses matérielles et culturelles du monde. C'est ce qu'il faut ménager car c'est sur ces richesses que repose le développement futur de l'humanité. M. Moch, lui, nous propose de ménager une autre monture, à savoir les grandes masses d'armes qui ont été mises en stock, et toute la haine qui, ainsi qu'il le dit lui-même, a été accumulée depuis des millénaires. En d'autres termes, il est temps de changer de monture et plus cela sera fait rapidement, mieux cela vaudra. Où nous conduirait la méthode consistant à ne pas nous hâter en matière de désarmement? Selon toute vraisemblance, à la glissade vers la guerre. Nous ne saurions, évidemment, accepter cette procédure et nous ne l'accepterons jamais.

Le problème essentiel est posé par la nécessité de prendre des mesures positives en vue de rétablir la confiance entre les Etats. La signature d'un accord sur le désarmement sera précisément l'une de ces mesures. Obtenir la confiance, c'est déjà presque résoudre le problème de la paix. C'est pourquoi nous sommes heureux d'entendre, d'autre part, M. Moch nous dire qu'"aucune proposition de désarmement, général ou partiel, ne sera, à priori, rejeté par la France".

Nous sommes entièrement d'accord avec M. Moch lorsqu'il dit : "Un devoir commun s'impose à nous : rechercher dans chaque suggestion ce qui peut être accepté par tous et ce qui doit être aménagé ou modifié pour la faire admettre par chacun." (A/C.1/PV.1030, page 36)

Après une telle déclaration, une conclusion logique s'impose, à savoir que l'une des décisions qui pourraient être acceptables par tous, dès le début, serait celle qui porterait sur la prohibition de l'utilisation des armes de destruction massive. Cependant, cette conclusion logique n'apparaît pas dans la déclaration de M. Moch. Nous y trouvons un autre raisonnement, à savoir que, dans tout programme de désarmement, la priorité devrait être accordée aux mesures portant sur l'interdiction de la production et de la possession des véhicules servant à transporter les armes nucléaires : satellites, fusées, avions dont la vitesse dépasse celle du son, avions à grand rayon d'action et sous-marins de haute mer. Mais nous savons fort bien que le danger ne réside pas dans ces véhicules eux-mêmes, mais bien plutôt dans les engins qui peuvent être transportés dans ces avions, ces fusées, ou tous autres véhicules. Le danger réside dans les bases militaires et dans les stocks d'armes nucléaires et thermonucléaires accumulés sur le territoire d'autrui. Or il n'en est pas dit un mot dans la déclaration de M. Moch. Dans une courte intervention qu'il a faite avant-hier, M. Moch a dit à nouveau que son attitude était déterminée par le fait qu'il est pratiquement impossible de s'assurer qu'un gouvernement ne cache pas certaines quantités de charge nucléaire. Pour notre part, nous estimons que le contrôle international efficace est possible. Affirmer le contraire, c'est retarder la solution du problème. Si nous recherchons véritablement un accord, il ne faut pas adopter une position qui ne soit avantageuse que pour une des parties. Nous savons tous que ce serait manquer de réalisme. A notre avis, M. Moch ferait une déclaration réaliste s'il nous disait qu'il est non seulement opposé à la production et à la possession des moyens de transport d'engins nucléaires, mais encore qu'il veut la destruction des charges nucléaires et thermonucléaires elles-mêmes. En vérité, si l'on parle sérieusement de l'établissement d'un climat de confiance pour un désarmement véritable, comment considérer les communications sur la création, en Turquie, de nouvelles bases dirigées contre l'Union soviétique et les autres pays socialistes? Comment considérer les communications relatives aux capitaux américains toujours croissants qui sont dirigés vers l'industrie militaire d'Allemagne occidentale? Nous lisons,

dans le New York Times du 14 octobre, que l'on désire ainsi faire de l'Allemagne occidentale la base même de la production des armements. Mais contre qui seront dirigés ces armements? Contre l'Union soviétique. Que penser, alors, de tout ce qu'on nous dit? Il est certain que le désarmement doit être notre but à tous.

Dans les déclarations des représentants des Etats-Unis, du Royaume-Uni et d'autres Etats, on a accordé une grande importance à la cessation des essais nucléaires sous contrôle international. On a indiqué qu'un accord avait déjà été obtenu sur dix-sept articles. Les orateurs ont cependant souligné les difficultés scientifiques et techniques qui se manifestent sur la voie de l'établissement d'un contrôle portant sur la mise en application des engagements que prendraient les Etats dans le cadre d'un accord sur la cessation des essais nucléaires. Les représentants d'un certain nombre d'Etats occidentaux se sont efforcés de nous montrer que le retard apporté à la solution du problème est dû à l'Union soviétique. Je ne me propose pas d'entrer dans le détail des divergences qui se sont produites à la Conférence de Genève. Je soulignerai seulement le fait favorable que, dans le nouveau climat de détente internationale, les délégations des Etats-Unis, du Royaume-Uni et de l'Union soviétique poursuivront leurs travaux, de sorte que nous pouvons espérer qu'ils parviendront à un accord sur la cessation des essais d'armes nucléaires et thermonucléaires une fois pour toutes.

Ma délégation doit exprimer son regret à l'occasion d'une déclaration faite par le Gouverneur de l'Etat de New York, M. Rockefeller, et que l'on trouve dans le New York Times du 26 octobre. M. Rockefeller a estimé que le moment était venu d'en appeler au Gouvernement des Etats-Unis pour qu'il reprenne les essais nucléaires sous terre sous prétexte que c'est un moyen de maintenir la paix dans le monde. Nous espérons que le Gouvernement des Etats-Unis ne suivra pas la voie sur laquelle le Gouverneur Rockefeller veut le pousser. Notre délégation veut croire que les Gouvernements des Etats-Unis et du Royaume-Uni feront preuve de bonne volonté et ne reprendront pas les essais d'armes nucléaires et thermonucléaires. Nous sommes convaincus que, s'ils font preuve du même désir d'aboutir à un accord que l'Union soviétique, la Conférence de Genève trouvera une solution aux problèmes qui lui ont été soumis et que cette solution sera dans le sens de la paix.

Pour l'amélioration de la situation internationale, pour la solution du problème du désarmement et d'autres problèmes politiques, une grande importance doit être accordée aux bonnes relations des Etats-Unis et de l'Union soviétique. L'année 1959 a déjà apporté beaucoup de bien à l'humanité. Elle a marqué le commencement de l'amélioration des relations américano-soviétiques. Point n'est besoin de citer tous les faits qui y ont contribué. Je me bornerai à souligner le plus marquant, à savoir l'importance historique de la visite de M. Khrouchtchev aux Etats-Unis et de la prochaine visite de M. Eisenhower en Union soviétique. L'année 1959 doit également bien se terminer. Il faut que s'améliorent encore les relations entre l'Union soviétique et les Etats-Unis. L'année 1959 doit entrer dans l'histoire comme celle au cours de laquelle les Etats auront accepté le désarmement. Que l'année 1960 soit accueillie par l'humanité avec un vif espoir! Nous vivons un temps merveilleux; des miracles se produisent devant nos yeux. Tous les miracles sont le fait de l'homme. Si l'on met fin à la guerre froide et à la course aux armements, si une paix stable est assurée, l'avenir sera plus merveilleux encore.

La proposition de l'Union soviétique sur le désarmement général et complet a pour objet d'atteindre ce but magnifique. Que donnerait cette proposition?

Tout d'abord, un désarmement général et complet garantirait le maintien d'une paix stable dans le monde. Il assainirait l'atmosphère internationale, établirait la confiance entre les Etats. La solution des divergences entre Etats par la force serait à jamais éliminée; toutes les divergences seraient résolues par des moyens pacifiques. La solution du problème du désarmement faciliterait grandement celle d'autres problèmes internationaux restés en suspens. La réalisation d'un désarmement général et complet ouvrirait de larges perspectives de développement économique pour le plus grand bien de l'humanité. Il reste encore beaucoup à faire sur cette terre. Le désarmement général et complet libérerait des millions d'hommes pour des tâches pacifiques. Il libérerait des moyens énormes qui sont actuellement utilisés à la production d'engins de mort et pourraient l'être pour les économies nationales. La solution du problème du désarmement permettrait d'étendre le commerce international. Les fonds libérés pourraient être employés

M. Kisselev (RSS de Biélorussie)

à l'assistance économique aux pays sous-développés qui en ont tant besoin. Les gouvernements doivent concentrer leurs efforts, non pas sur l'augmentation de leur puissance militaire, mais sur la lutte en commun contre les ennemis de l'homme : la maladie, la faim, la misère et l'analphabétisme.

Comme on le sait, la délégation de la République socialiste soviétique de Biélorussie, à la présente session, a lancé un appel pour que soit patronnée, sur le plan universel, la lutte contre le cancer. Quels ne seraient pas les résultats magnifiques de cet effort si les Etats formaient un front unique contre cette maladie et s'ils disposaient des fonds qui seraient libérés du fait d'un désarmement général et complet!

M. Kisselev (RSS de Biélorussie)

Est-il possible, de nos jours, de passer à côté d'un analphabétisme qui continue d'exister? En effet, dans le monde actuel, la moitié des hommes savent ni lire ni écrire. Là encore, et dans des délais fort brefs, on pourrait obtenir des résultats énormes si le désarmement était poursuivi. Il est difficile d'énumérer tous les avantages, tous les bénéfices que l'humanité tirerait de la solution de ce problème. Ici, à l'Organisation des Nations Unies, et pendant les quatorze années qui se sont écoulées depuis la fin de la guerre, l'Union soviétique s'est continuellement faite le champion de la solution du problème du désarmement. Il n'y a pas eu une seule session de l'Assemblée générale à laquelle l'Union soviétique n'ait présenté de solution concrète sur le désarmement. Ce n'est pas la faute de l'Union soviétique si ces propositions n'ont pas été acceptées. L'Union soviétique a donné plus d'une fois l'exemple de solutions pratique du problème du désarmement, lorsqu'elle a entrepris unilatéralement d'appliquer des mesures concrètes dans cette voie.

Le Gouvernement soviétique n'a jamais cessé de lutter pour l'établissement d'une paix stable entre les peuples. Une nouvelle preuve en est la proposition du Gouvernement soviétique sur le désarmement général et complet. L'Union soviétique, tenant compte de la situation réelle, ne propose pas que le problème du désarmement soit résolu d'un seul coup; elle ne dit pas : "il faut un désarmement général et complet ou pas de désarmement du tout". Il est possible qu'à l'heure actuelle, les Puissances occidentales ne soient pas prêtes à accepter un désarmement général et complet. Dans ces conditions, l'Union soviétique est disposée à se mettre d'accord avec d'autres Etats sur des mesures partielles de désarmement.

La délégation de la Biélorussie partage les appréhensions et les craintes manifestées ici par les représentants de la majorité des Etats, du fait du manque de progrès dans le domaine du désarmement. Nous estimons qu'à l'heure actuelle toutes les prémisses existent pour que l'esprit du Camp David soit mis à la base de toute discussion, de façon à aborder, d'une manière constructive, la solution du problème du désarmement.

Notre délégation exprime la conviction que les participants aux travaux du Comité des Dix, qui se réuniront en janvier prochain à Genève, n'épargnent aucun effort pour surmonter les difficultés qui pourront se présenter, et trouvent une

M. Kisselev (RSS de Biélorussie)

solution concertée au problème du désarmement. Les participants, à l'occasion, devront trouver les moyens de rapprocher davantage encore les positions des grandes Puissances. Ils devront faire preuve d'une grande patience, de sagesse, de bonne volonté et du désir de parvenir à un accord.

La délégation de Biélorussie fait appel à tous les Etats pour qu'ils apportent leur appui aux propositions soviétiques présentées à l'examen de la quatorzième session de l'Assemblée générale, estimant que ces propositions servent les intérêts de l'humanité tout entière et, par là même, les intérêts de la paix mondiale.

Qu'il me soit permis d'exprimer l'espoir que les accords internationaux sur le désarmement général et complet seront préparés et approuvés dans les plus brefs délais.

M. WEI (Chine) (interprétation de l'anglais) : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de déclarer, au nom de notre délégation, combien nous nous sommes félicités de votre élection à la présidence de la Commission. Je suis sûr que cet honneur est la reconnaissance de vos qualités internationales, de votre mérite et de votre longue carrière. Je voudrais également féliciter le Vice-Président et le Rapporteur de leur élection. Je vous souhaite à tous, collectivement et individuellement, le plus grand succès dans votre mission.

Le désarmement a été depuis longtemps l'espoir ardent de l'humanité. Le désarmement constitue l'une des obligations principales de la Charte des Nations Unies. Depuis quatorze ans, l'Assemblée générale a travaillé sans cesse à mettre au point un accord international de désarmement. L'Assemblée a adopté, à une grande majorité, de multiples propositions. Si ces propositions avaient été acceptées par l'Union soviétique, les armes nucléaires eussent été éliminées, les forces armées et les armements de type classique eussent été grandement réduits et un système de contrôle international eût été créé et mis en place. Il n'y aurait plus aujourd'hui de course aux armements.

Cependant, les négociations sur le désarmement ont abouti à une impasse. Dans l'intervalle, la science et la technique militaires ont progressé par bonds

jusqu'au jour où la destruction massive d'une région du monde grâce à une attaque par surprise est devenue une possibilité pratique. Le devoir évident de notre Commission et, en fait, de tous les organes des Nations Unies s'occupant du désarmement, est d'atteindre cet objectif, non seulement de toute urgence, mais aussi avec intelligence, patience et sagesse. Nous accueillons avec bienveillance toute proposition, qu'elle concerne un désarmement général, un désarmement partiel ou quelque mesure initiale que ce soit, si cela peut favoriser le progrès et l'action internationale dans le domaine d'un désarmement authentique.

Notre Commission est saisie de deux propositions de désarmement général, celle de l'Union soviétique et celle du Royaume-Uni. En outre, nous avons entendu certaines suggestions concernant certains points particuliers du désarmement, entre autres celles du représentant de la France, M. Jules Moch. Notre Commission pourra juger inopportun d'examiner en détail ces propositions et ces suggestions. Cependant, je déclare d'ores et déjà que les propositions de la France méritent un examen soigneux. Comme M. Moch l'a montré, l'importance relative des forces armées et des armements de type classique a considérablement diminué. Ma délégation attache une grande importance à la prévention des attaques par surprise et est par conséquent intéressée par la suggestion française demandant qu'une priorité soit donnée à cet aspect du problème dans tout programme de désarmement.

J'aborde maintenant les deux propositions de désarmement général, tout d'abord la proposition soviétique.

Ma délégation, ainsi que beaucoup d'autres, estime que le débat actuel ne doit pas porter sur les détails du désarmement. En outre, nous pensons qu'il ne faut pas s'attendre à ce que les propositions présentées à la Commission traitent de tous les points de détail. Néanmoins, pour pouvoir évaluer l'intérêt des propositions, certains détails importants sont essentiels. A défaut de ces détails, cette évaluation est impossible.

M. Wei (Chine)

L'un des points les plus pertinents et les plus importants est le contrôle international de la mise en vigueur de tout accord de désarmement. Le problème n'est pas de savoir s'il y aura un contrôle international et s'il sera mis en vigueur. Le problème est de savoir si les mesures de contrôle et de mise en vigueur acceptables par toutes les parties sont suffisantes et efficaces.

Parlant de la proposition soviétique de désarmement général et complet, le représentant de l'Union soviétique n'a jusqu'à présent parlé du contrôle que dans des termes généraux. Dans la déclaration qu'il a faite le 9 octobre devant cette Commission, il a affirmé que "Le nouveau programme de désarmement de l'Union soviétique prévoit des mesures d'installation d'un contrôle strict et complet du désarmement." (A/C.1/PV.1026, page 13), et que "l'organe international de contrôle doit disposer de toutes les ressources matérielles nécessaires pour assurer un contrôle strict et efficace" (A/C.1/PV.1026, page 16). Ces affirmations sont satisfaisantes dans la mesure où le sont des déclarations verbales soviétiques, mais je prétends qu'elles ne sont pas nouvelles. Ce sont les mêmes que nous avons entendues répéter sans cesse au cours des quatorze dernières années.

Ce que nous désirons vivement savoir c'est si une amélioration quelconque est intervenue dans la position soviétique à l'égard d'un contrôle international. Sur le même sujet, et formulée par le représentant soviétique, nous relevons une très importante déclaration faite au cours du débat général de cette année. Cette déclaration est la suivante :

"L'Union soviétique a toujours été et continue d'être en faveur d'un contrôle international le plus strict possible pour veiller au respect des clauses d'un accord de désarmement. Toutes les propositions soviétiques sur l'interdiction des armes atomiques et des expériences y afférentes, sur la réduction des armements et des forces armées de type classique, sont toujours assortis de propositions concrètes sur l'établissement d'un contrôle efficace, sur une base internationale." (A/PV.823, page 11)

Les propositions ayant trait au désarmement, auxquelles fait allusion le représentant de l'Union soviétique dans la citation qui précède, ont toujours été soigneusement étudiées par les Commissions établies par l'Assemblée générale et par cette Commission. Dans chaque cas, il a été découvert que l'Union soviétique

M. Wei (Chine)

se refusait à accepter des mesures satisfaisantes et efficaces de contrôle international. Si la déclaration que je viens de citer reflète la position du Gouvernement soviétique, il n'y a alors aucun changement dans cette position sur le contrôle international du désarmement.

De plus, dans la Déclaration du Gouvernement soviétique (document A/4219), nous trouvons la phrase suivante :

"Pour éviter qu'un Etat ne tente d'éluder ou de violer le traité de désarmement général et complet, ce dernier devra contenir une disposition prévoyant que toute violation sera soumise immédiatement à l'examen du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale de l'ONU conformément aux pouvoirs conférés à ces organes." (A/4219, page 17)

Ce passage semble indiquer que le désir du Gouvernement soviétique est toujours de lier le contrôle au veto du Conseil de sécurité. Ce fut la position de l'Union soviétique dans le passé. Est-elle toujours la même?

Si l'attitude de l'Union soviétique au cours des conversations de Genève sur le contrôle des expériences nucléaires est prise comme point de comparaison, les résultats ne sont pas encourageants. On retrouve toujours la même demande de veto dans l'exercice des fonctions quotidiennes de l'organe de contrôle. On trouve toujours le même refus d'accepter le nombre d'inspecteurs nécessaires pour les inspections sur place. Par-dessus tout, l'Union soviétique refuse d'envisager les données scientifiques les plus modernes pour assurer l'efficacité du plan de contrôle. Nous espérons que l'accord sur le contrôle des expériences ouvrira la voie à un accord sur des progrès réels dans le domaine du désarmement. Aucun contrôle ne peut être efficace s'il ne remplit pas toutes les exigences techniques.

La Commission se souviendra des difficultés technologiques du contrôle des matières fissiles et des stocks d'armes nucléaires. Ceux-ci peuvent être aisément cachés à des inspecteurs internationaux. Ils ne peuvent être soumis à un contrôle international efficace. L'Union soviétique a publiquement reconnu ce fait en 1955, dans une déclaration présentée au Sous-Comité de la Commission du désarmement. Sans se contenter de le reconnaître, l'Union soviétique a fait la déclaration suivante à propos des effets de ces difficultés technologiques sur tout le problème du désarmement :

M. Wei (Chine)

"Ainsi, il existe des possibilités échappant au contrôle international de se dérober à ce contrôle et d'organiser la fabrication clandestine de l'arme atomique et de l'arme à l'hydrogène, quand bien même il y aurait un accord officiel sur le contrôle international. Dans ces conditions, la sécurité des Etats qui auront signé la convention internationale ne peut être garantie, car l'agresseur en puissance aurait la possibilité d'accumuler des stocks d'armes atomiques et d'armes à hydrogène qui lui permettraient d'attaquer à l'improviste les Etats pacifiques au moyen d'armes atomiques.

Tant que l'on ne créera pas un climat de confiance dans les relations entre les Etats, tout accord sur l'établissement d'un contrôle international aurait uniquement pour effet d'endormir la vigilance des peuples. Il pourrait créer l'illusion de la sécurité, alors qu'en réalité il y aurait menace de fabrication de l'arme atomique et de l'arme à l'hydrogène, et, par conséquent, menace d'une attaque soudaine et du déclenchement d'une guerre atomique, avec toutes les conséquences, si graves, qui en découleraient pour les peuples."

(DC/71, Annexe 15, page 17)

Depuis lors, le problème du contrôle des stocks atomiques n'a pas été résolu et la tension internationale a, dans beaucoup de cas, empiré. Mais le représentant de l'Union soviétique proclame maintenant que la proposition soviétique permettrait l'élimination de tous les obstacles, aussi bien de ceux qui existent réellement que de ceux qui sont artificiellement créés à propos du problème du contrôle. Il déclare en outre que s'il y a un accord de principe, il ne sera pas difficile de mettre au point un accord sur un contrôle acceptable pour tous et que la mise en oeuvre du programme soviétique ne peut pas et ne doit pas dépendre de la solution de problèmes internationaux encore en suspens.

M. Wei (Chine)

Sur quoi se base ce nouvel optimisme soviétique? L'Union soviétique a-t-elle découvert un moyen scientifique d'assurer le contrôle international effectif des stocks atomiques?

Le représentant de l'Union soviétique a déclaré en cette Commission que la position fondamentale de son pays touchant l'inspection et le contrôle était claire comme du cristal. Oui, à distance, ce cristal soviétique paraît clair et attrayant. Mais, examiné de près, il révélera ses défauts et ses failles.

Pour créer la confiance en un programme de désarmement, il faudrait établir un système de sécurité collective. Notre Charte envisage un monde désarmé où la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales incomberait au Conseil de sécurité. La Charte prévoit, le cas échéant, le recours aux forces armées pour appliquer des sanctions ou pour restaurer la paix. Ces forces armées sont mises à la disposition du Conseil de sécurité par les Etats membres. Une fois que toutes les forces armées nationales auront été licenciées conformément à la proposition de l'Union soviétique, que restera-t-il pour maintenir l'ordre et la paix sur le plan international? La proposition de l'Union soviétique ne prévoit aucune force internationale. Quel sera l'effet de cette omission sur la paix et la sécurité du monde?

Le programme de désarmement de l'Union soviétique est divisé en trois étapes et se répartit sur quatre années. La première étape comporte la réduction des armements et forces armées. La seconde, la dissolution complète des forces armées nationales et la suppression des bases militaires à l'étranger. Ce n'est que dans la dernière étape que l'on prévoit la destruction des armes nucléaires et des fusées. Que veut dire tout cela, en fait? Cela ne peut vouloir dire qu'une chose : à la fin de la deuxième étape du programme de l'Union soviétique, les puissances atomiques auront en leur possession les armes les plus puissantes, c'est-à-dire les armes nucléaires et les fusées, tandis que tous les autres pays seront absolument désarmés et n'auront plus rien pour assurer leur défense nationale. Est-ce là le désarmement que l'Union soviétique s'attend à voir accepter par les peuples du monde?

En bref, la position de ma délégation à l'égard des propositions de l'Union soviétique touchant le désarmement général et complet se résume, à l'heure actuelle, à ceci : la valeur pratique des propositions soviétiques reste à déterminer.

M. Wei (Chine)

A notre avis, la proposition britannique de désarmement complet soumise par M. Selwyn Lloyd au nom du Royaume-Uni procède d'un sens pratique plus évident. Elle comporte d'abord des efforts concertés en vue d'aboutir à un accord sur la cessation des essais nucléaires et la prévention des attaques par surprise et la suppression des stocks atomiques à des fins militaires. Elle inclut le contrôle de l'espace extra-atmosphérique utilisé à des fins pacifiques. Cette procédure nous semble réaliste. Les négociations sur ces problèmes permettront de juger de la sincérité des nations. Leur succès progressif créera la confiance en le programme de désarmement.

Lorsque les propositions franco-britanniques concernant le désarmement complet ont été présentées pour la première fois à l'Assemblée générale, ma délégation les avait déjà approuvées et appuyées sans réserve. La proposition britannique actuelle poursuit le même but et se base sur les mêmes principes fondamentaux. Il s'agit d'aboutir à un désarmement progressif, équilibré et contrôlé. Cette proposition est en fait une version modernisée du plan franco-britannique où sont prises en considération des questions nouvelles comme celles des stocks atomiques, des attaques par surprise et de l'espace extra-atmosphérique. Ma délégation estime que la proposition britannique constitue une excellente base pour notre discussion d'un plan de désarmement général.

A l'âge des fusées nucléaires, le désarmement est une question extrêmement complexe et difficile à résoudre, surtout dans un monde où sévissent la méfiance et les tensions politiques. Il n'y a pas de formule magique pour le désarmement. Le monde entier veut le désarmement, mais les peuples aussi bien que l'Assemblée générale aspirent à un monde désarmé qui assurera à tous la paix, la sécurité et la prospérité, et c'est ce à quoi nous devons nous efforcer de parvenir.

M. LOURIE (Israël) (interprétation de l'anglais) : Je suis heureux de cette occasion tardive qui m'est offerte, Monsieur le Président, de vous féliciter d'avoir été élu à la présidence de notre Commission. Au cours de toutes les années où je vous ai connu, j'ai eu de bonnes raisons d'admirer vos qualités d'intelligence, de jugement et de dévouement à la cause des Nations Unies, qualités qui vous désignaient sans conteste pour le poste que vous occupez.

M. Lourié (Israël)

J'adresse également mes meilleurs voeux au Vice-Président et au Rapporteur de la Commission.

S'il est un trait qui distingue ce débat des précédents, c'est la conscience profonde que l'homme a de sa vulnérabilité en face de ses propres réussites technologiques. Nous savons maintenant qu'une nouvelle guerre peut signifier non seulement la fin de la civilisation, mais la fin de la vie elle-même sur notre planète.

Il n'existe certes aucun désaccord quant aux buts et aux objectifs que nous poursuivons. Que nous choissions l'expression "désarmement d'ensemble" ou "désarmement général et complet" notre but est toujours le même, et n'est pas essentiellement nouveau. L'idée de transformer l'épée en soc, selon l'expression immortelle de l'ancien prophète du peuple hébreu, est identique à la proposition qui nous est faite ici de détourner l'énergie et les ressources humaines de la fabrication des instruments actuels de destruction en masse vers l'établissement d'une vie meilleure pour chacun. Ce qui est nouveau, c'est le sentiment que nous ressentons tous de l'urgence qu'il y a à faire des progrès concrets, à passer aux actes.

Il est encourageant de constater que le débat actuel a créé une impression de bonne volonté de la part des deux grands groupes de puissances, qui semblent disposés à vouloir rapprocher leurs points de vues, ce qui n'a pas toujours été le cas et nous permet d'espérer des progrès dans les nouvelles négociations envisagées.

La complexité du désarmement contrôlé reste bien entendu le thème de beaucoup des déclarations que nous avons entendues. Elle sera sans aucun doute le sujet dominant des délibérations du Comité des Dix qui doit se réunir au début de l'année prochaine. Malheureusement, si l'on s'en tient au point de vue réaliste, les discussions des années passées ont accompli bien peu. Il paraît essentiel de prendre une première mesure concrète, pour commencer. Et, aujourd'hui, enfin, je crois que nous pouvons entrevoir la possibilité d'un pas défini dans cette voie.

Les conversations des trois puissances qui se sont déroulées à Genève depuis octobre 1958 sur la cessation, sous contrôle international, de tous les essais d'armes nucléaires, nous paraît ouvrir d'immenses perspectives. Le représentant des Pays-Bas a à juste titre déclaré que ces discussions sur l'arrêt des expériences

M. Lourié (Israël)

nucléaires étaient une façon d'aborder par la bande le problème du désarmement. Néanmoins, si ces discussions aboutissaient à un accord, ledit accord aurait une profonde signification, même s'il se limitait au début aux expériences tentées dans l'atmosphère; nous savons en effet que des difficultés, non encore aplanies apparemment, ont surgi en ce qui concerne la détection des explosions souterraines.

Un accord entre les puissances nucléaires aurait, entre autres, les conséquences importantes suivantes :

En premier lieu, cet accord transformerait entièrement le problème au point de vue psychologique. Venant s'ajouter à l'expérience acquise au cours des travaux sur le plan de contrôle commun, il pourrait amener un changement profond dans la façon d'aborder l'ensemble du problème du désarmement. Ne nous y trompons pas : sans accord sur l'arrêt contrôlé des essais nucléaires, aucun progrès réel ne sera possible dans le domaine du désarmement en général. Après un tel accord, nous pourrions avancer avec des bottes de sept lieues vers le but que nous poursuivons, à savoir la conclusion d'autres accords.

M. Lourié (Israël)

En second lieu, le succès de ces négociations représenterait la réalisation d'un premier accord sur le désarmement général comportant un système de contrôle international véritable; il constituerait un pas important en avant dans l'évolution des organisations internationales. Il serait vraiment révolutionnaire de voir les grandes puissances accepter et mettre en oeuvre le principe du contrôle et de l'inspection.

En troisième lieu, cela signifierait l'élimination du danger - pour si problématique qu'il puisse être parfois - des radiations ionisantes laissées dans l'atmosphère par les armes manufacturées par l'homme. S'assurer que dans l'avenir cette possibilité sera supprimée serait, par soi-même, une réalisation importante.

En quatrième lieu, si un accord se faisait au cours de ces négociations, nous pourrions espérer qu'il serait de nature à nous conduire nécessairement à l'arrêt de la production des armes nucléaires en général; ceci répondrait au problème véritable que la délégation de l'Irlande a soulevé l'année dernière devant l'Assemblée générale. De toute évidence, l'éventualité qu'avec le temps un pays après l'autre pourra acquérir les techniques et les moyens permettant de fabriquer les armes nucléaires doit être un sujet de préoccupation pour nous tous.

Enfin, il semble que, parmi toutes les dispositions relatives au contrôle international des armements, celle qui concerne l'arrêt des essais nucléaires soit la plus simple à élaborer et à appliquer. Les trois puissances nucléaires ont déjà passé une année à essayer d'aboutir à un accord sur le système des procédures à établir afin d'assurer, dans ce domaine limité, un contrôle international. A défaut d'un accord sur ce point, il est difficile d'envisager un accord sur les problèmes plus compliqués et plus larges du désarmement, accord qui devrait nous conduire éventuellement à la réalisation de l'objectif encore bien éloigné et purement idéal qu'est le désarmement total. Avant de pouvoir mourir, nous devons apprendre à marcher.

Le Comité des dix nations se réunira à Genève et discutera; il est bon qu'il en soit ainsi. Cependant, sa création ne devrait ni mettre des obstacles, ni apporter des retards aux négociations déjà entamées sur l'arrêt des essais nucléaires. Comme M. Lodge l'a fait observer, en dépit de questions importantes qui restent encore à résoudre, l'accord s'est déjà fait dans une mesure encourageante. Nous devons très sérieusement espérer qu'à cette étape, les discussions

M. Lourié (Israël)

sur les autres aspects du problème du désarmement ne détourneront pas les trois puissances engagées dans ces négociations de leur objectif et qu'elles continueront à s'efforcer, dans toute la mesure du possible, d'aboutir à un prompt accord sur cet aspect vital du problème.

La création du Comité des dix pour chercher à sortir de l'impasse où se trouve, depuis deux ans, la discussion générale sur la question du désarmement a été accueillie avec satisfaction par ma délégation. Le fait qu'il existe, pour analyser et résoudre les questions soulevées par le contrôle et la réduction équilibrée des armements par étapes, un organe plus restreint que notre Commission de quatre-vingt-deux membres présente des avantages évidents. En fait, il serait souhaitable que le Comité des dix fonctionne d'une manière permanente, reconnaissant ainsi le fait que le monde se considère comme saisi du problème d'une manière constante. Nous désirons en même temps nous associer aux membres qui ont souligné l'importance de faire parvenir périodiquement à la Commission du désarmement toutes les conclusions auxquelles le Comité des dix est parvenu. A cet égard, il nous semble que la suggestion faite en vue de confier au Président de la Commission du désarmement, M. Padilla Nervo, dont nous connaissons la compétence et l'expérience exceptionnelles, une responsabilité spéciale en qualité de représentant de la Commission aux délibérations du Comité, possède de grands mérites; notre pays étant l'une des petites puissances qui ne sont pas représentées au Comité des dix mais qui, néanmoins, s'intéressent d'une manière vitale aux résultats de ces délibérations, nous comptons avoir l'occasion - nous en avons le droit - d'examiner en temps voulu, au sein de la Commission du désarmement et de la Première Commission, les résultats des travaux du Comité des dix et de pouvoir exprimer sur eux notre propre opinion.

En ce qui concerne les tâches confiées au Comité des dix, il est peut-être approprié de soulever dans ce débat un point qui se dégage de nos discussions antérieures et qui devrait, semble-t-il, faire l'objet d'une étude rapide par l'organe nouvellement créé.

Jusqu'en 1955 et pendant dix années, nous avons été d'accord pour estimer que le but de nos discussions était le désarmement total; un désarmement global et général semblait dépendre d'un système d'inspection adéquat. Au cours des trois dernières années, cependant, les déclarations des grandes puissances

M. Lourié (Israël)

ont surtout fait ressortir qu'étant donné les connaissances scientifiques de notre époque, il est absolument impossible d'ériger un système d'inspection assez efficace pour être certain - pour ne prendre que l'un des points - que les stocks d'armes nucléaires n'arriveront pas à être, avec succès, constitués à son insu. Il en découlait la conclusion que nous devrions avoir un objectif limité et nous contenter d'élaborer des mesures partielles de désarmement.

Nous constatons aujourd'hui qu'à la fois l'Union soviétique et le Royaume-Uni fondent à nouveau leurs propositions sur la conception d'un désarmement d'ensemble, général et complet. Nous ne possédons aucun renseignement nous permettant de penser que des considérations techniques nouvelles aient permis de regarder à nouveau le désarmement total comme une chose pratique et possible. Si les tentatives renouvelées dans le domaine d'un désarmement général et complet découlent d'un espoir quelconque que la science rendra possible le contrôle efficace de pareil désarmement, nous pouvons alors tous nous réjouir à l'idée que le rêve d'un monde dépourvu d'armes a été ramené dans le domaine du possible. En tout cas, qu'il y ait un espoir du côté de la science ou qu'il n'y en ait aucun, il est d'une importance vitale que les puissances principalement intéressées ne retardent pas la réalisation d'un accord, comme première étape, sur un aspect partiel quelconque du désarmement qu'il soit possible de contrôler efficacement. C'est seulement ainsi que pourra être arrêtée la tendance actuelle si effrayante à participer à la course aux armements. Comme l'a très bien exposé le représentant de la France, dans son intervention si logique d'avant-hier, la question de la possibilité du contrôle des armes nucléaires et des stocks de matériel fissible demeure d'une importance fondamentale dans tout plan de désarmement total.

Il est encourageant de noter que, bien qu'ils poursuivent tous deux le désarmement total, les deux groupes de grandes puissances continuent à s'intéresser aux mesures partielles. Ceci apparaît clairement dans le discours prononcé devant l'Assemblée générale par le Président du Conseil des ministres de l'Union soviétique, ainsi que dans celui du Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique. En outre, il n'est pas douteux que les Etats-Unis aient contribué d'une manière importante à la possibilité de progrès, lorsqu'ils ont déclaré, le 14 octobre, devant cette Commission, qu'ils étaient prêts à discuter aussi bien les aspects politiques que les aspects techniques de l'attaque par

M. Lourié (Israël)

surprise. Ceci apportera certainement au Comité des dix quelque chose de concret qu'il pourra immédiatement utiliser lorsqu'il reprendra, pour la continuer la tâche considérable qui a déjà été accomplie dans ce domaine. La déclaration faite par M. Moch le 22 octobre 1959 contient des détails originaux qui donnent à réfléchir et qui méritent également l'attention la plus soigneuse du Comité des dix.

M. Lourié (Israël)

Le problème du désarmement général a, pour des raisons évidentes, été examiné au sein de cette Commission essentiellement du point de vue de l'accord entre les grandes puissances. Le genre humain, en effet, est menacé par les moyens dont disposent les grandes puissances et non les petits pays. En même temps, chaque nation, petite ou grande, aborde naturellement les questions en cause sur la base de ses propres problèmes.

A ce stade du débat, permettez-moi de définir à nouveau très brièvement la position de mon pays, situé comme vous le savez dans la région troublée du Moyen-Orient. La possibilité, dans l'attente d'un désarmement général et complet, d'élaborer des systèmes régionaux de limitation, assortis de garanties appropriées, ne doit pas, selon nous, être ignorée. De tels systèmes pourraient et devraient réaffirmer l'idée de renonciation à la guerre et l'engagement de s'abstenir de toute hostilité active sous quelque forme que ce soit, sur terre, sur mer ou dans les airs. Israël est disposé, comme il l'a toujours été dans le passé, à collaborer pleinement à toutes discussions de cette nature visant à rechercher une solution pour réduire et éliminer si possible le fardeau écrasant des armements que l'ensemble de notre région continue de porter avec tant de peine.

Nous nous félicitons très sincèrement de pouvoir donner notre appui à une résolution qui a recueilli un si grand nombre de signatures. Même si, à ce stade, cette résolution ne relève que de la procédure, le fait que nous puissions espérer l'adopter à l'unanimité augure bien des progrès futurs sur les problèmes de fond.

Permettez-moi d'ajouter qu'alors que j'écoutais les discours que prononçaient avant moi les représentants sur le point dont nous sommes saisis, mes pensées se tournaient vers les débats auxquels, jeune homme, j'ai assisté à Genève dans la tribune des spectateurs au cours des années qui ont précédé la guerre. Nos discussions ici continuent malheureusement d'avoir le même son qui nous est familier. Nous tournant vers le passé, on pourrait penser que dans la salle du Conseil de la Société des Nations se déroulait une sorte de tragédie grecque dont les personnages principaux étaient conduits par une force intérieure implacable vers une catharsis effrayante que tous avaient prévue, que chacun redoutait, mais que personne ne pouvait prévenir.

M. Lourié (Israël)

En vérité le représentant de la Colombie poursuivait les mêmes pensées lorsqu'il comparait le rôle des petites puissances à un choeur grec. Nous ne pouvons qu'espérer que nous sommes aujourd'hui plus sages que la génération qui nous a précédés. Le fait de savoir que cette génération est sans lendemain si elle échoue à relever le défi d'une société qui s'organise une fois de plus en vue de la guerre au lieu de préparer la paix est peut-être le facteur le plus puissant qui puisse nous conduire à de nouvelles pensées et de nouvelles initiatives. J'en viens en conclusion à l'idée qu'a exprimée avec tant de force M. Khrouchtchev dans sa déclaration devant l'Assemblée générale. Les immenses bienfaits économiques, sociaux et culturels offerts à l'humanité si les moyens engloutis aujourd'hui dans les préparatifs de guerre sont consacrés aux arts de la paix n'ont pas besoin d'être décrits. C'est une vision et une espérance qui se présentent au monde dans son ensemble et non à un moindre degré au Moyen-Orient dont Israël fait partie. La détente internationale, la libération d'énormes ressources à des fins constructives, le début d'une ère de confiance et de compréhension mutuelles pourraient en vérité être l'aube d'un jour nouveau, d'une époque où régnerait la paix sur la terre et où tous les hommes seraient frères.

La séance est levée à 13 h. 5.